Moralité, Immoralité, Amoralité

Dans un intéressant et spirituel article, M. Tenroc, rédacteur en chef du *Courrier Musical*, aboutit à cette conclusion : « L'amoralité de l'art est sa sauvegarde ». Une telle affirmation est, peut-être, un peu imprudente, au moins semble-t-il qu'elle devrait être limitée à des cas d'espèce ; pour tout dire, nous ne saurions l'accepter sous cette forme rigoureuse. Puisque avec courtoisie, l'auteur de l'article nous autorise à exposer les motifs d'une opinion qui s'oppose à la sienne, nous le ferons brièvement.

La question de la moralité, ou de l'immoralité, ou encore de l'amoralité de l'art a été fort agitée ces derniers temps : des périodiques y consacrèrent quelque enquête. Toutefois, cette question ne paraît pas, en général, avoir été très bien posée : se demander si l'art est moral (ou le contraire) n'a pas, à la réflexion, beaucoup plus de portée que de s'interroger sur le point de savoir si l'eau, le feu, l'air ou la terre sont bons ; ils sont, ils existent à titre d'agents physiques, mais leur excellence — ou leur nocivité — ne peut être mesurée à part, pour ainsi dire théoriquement, il est nécessaire de les considérer *par rapport* aux êtres vivants sur lesquels ils exercent leur influence. C'est cette notion de rapport, de lien, de conjonction qui, lorsqu'elle est absente, vide de réalité toutes les théories proposées sur le sujet. L'art est un élément psychique, comme l'eau ou le feu, éléments physiques, sa bonté, ou sa nuisance consiste en une série de rapports entre deux termes : l'acte-art et le sujet percevant. On ne peut répondre à la question de la moralité si on envisage l'art en soi, séparé de son récepteur pensant et comme tenu en l'air au pays de la Fantaisie.

Si l'on serre cette question d'un peu près, on constate qu'en littérature, en art, et aussi dans la vie, l'amoralité n'existe pas ; cet *a* privatif ne recouvre aucune idée admissible ; allons plus loin, des deux mots, « moralité » et « immoralité », le premier seul est affecté du signe positif et représente une valeur ; le second n'est, dans toutes ses variétés, que la dégradation du premier. (Encore moins donnerons-nous au mot « morale » le sens étroit de quelques bienséances à observer.) Ceci dit et la notion de rapports étant bien acceptée, il est facile de comprendre qu'un art n'est ni moral, ni immoral, ni amoral. Il est abréviativement dit : moral (avec des nuances qui l'amènent jusqu'à la non moralité) *par son effet sur ceux qui l'acceptent*, par la marque qu'il leur imprime ; la pression qu'il exerce sur eux déterminant, en leur for intérieur, un nouvel état mental, un autre équilibre psychique. Et remarquons qu'il ne s'agit point là de la légère trace de la plume sur la feuille indifférente, mais bien de l'effort du poinçon sur l'or ou le vil métal qu'il entame, c'est en creusant qu'il dessine la médaille et une *Symphonie* de Beethoven ou... *l'Heure espagnole* citée par M. Tenroc, n'est pas une impression sur cervelles comme dessins sur papiers peints, c'est une force qui agit ; elle met en puissance d'actes (qui peuvent n'être point du domaine artistique) ceux qui s'offrent à sa prise ; certains de ces actes, ils ne les eussent point conçus avant d'avoir subi sa domination.

Une œuvre en partition n'est pas morale — ni amorale — nous l'avons dit, mais c'est virtuellement un mobile-moteur, c'est-à-dire une force et ses effets, par voie de conséquences, peuvent déterminer des actes conformes — ou contraires — à la morale qui est proprement la règle des mœurs.

Au coup de baguette du chef d'orchestre, chez les auditeurs, à la vue du décor, du jeu des interprètes, les sensations visuelles, auditives, entrent en jeu ; elles imposent, à chaque cerveau, les images de leur contour propre avec une intensité qui peut aller jusqu'à la souffrance principe de plaisir, pour certaines âmes passionnées.

Ainsi toute audition modifie profondément ceux à qui elle s'adresse et ils ne sortent pas, de la salle de théâtre ou de concert, les mêmes qu'ils y sont entrés : leur puissance humaine est exaltée, ou amoindrie ; leur « moi » porté vers son plus haut sommet, ou pesamment retombé au niveau de ses plus basses positions. Ils ont subi l'emprise sonore, ils en sont tout vibrants, marqués, métamorphosés. Cette métamorphose est inapparente mais certaine et leur mode de vivre, autrement dit leur moralité en est, par la suite, et pour une part déterminée.

C'est ce que les Grecs avaient entendu autrefois quand ils défendaient d'ajouter certaines cordes à la lyre ; le plus subtil, le plus frappant, le plus insinuant de tous les arts : la Musique est l'agent le plus efficace des plus belles exaltations... ou de certains dérèglements.

M. Daubresse.

*
* *

Mme Daubresse ne paraît pas avoir exactement saisi le sens de mon article auquel elle répond avec une sincérité qui l'honore.

Que l'art soit une force motrice de sentiments et par suite « exerce un effet sur celui qui l'accepte », je souscris au truisme, encore que ces effets soient différents selon la réceptivité de chacun.

Que celui qui en subit l'emprise « soit métamorphosé et que son mode de vivre, autrement dit sa moralité en soit par la suite déterminée ». Non alors. Je ne pense pas que le *Cid* ait métamorphosé beaucoup de jeunes filles au point de se marier avec l'assassin de leur père ; qu'*Horace* ait métamorphosé tant de jeunes gens au point d'occire leur sœur ; que *Phèdre* ait métamorphosé beaucoup de mères de famille ; que Fragonard ait incité tant de libertinage, etc. Guignol et Robert Maquaire n'ont pas trop déformé nos primes jeunesses...

Ce que j'ai soutenu, sans établir de dogme, c'est simplement que le sentiment esthétique né d'une production d'art, que notre admiration esthétique ne sont pas exclusivement des « succédanés de la vertu ». Qu'il leur arrive même parfois de se produire à l'aspect de certaine immoralité ou de certaine moralité douteuse. Qu'en tous cas, l'activité esthétique n'a rien à faire avec l'activité morale. Que l'art ne peut choquer la morale que s'il s'abaisse à n'être plus de l'art, mais un commerce de séduction corrompue et corruptrice, de contagion vicieuse.

La meilleure preuve est qu'un spectacle immoral de la vie, peut perdre son caractère d'immoralité lorsqu'il s'idéalise en une transposition d'art véritable, alors que notre sentiment esthétique, apparaissant comme un préservatif, le transforme en beauté et nous prémunit contre les risques du sujet.

Qu'en somme, le pur plaisir esthétique est neutre ; que la force motrice de l'art n'exerce ses suggestions que par rapport avec notre personnel coefficient de moralité — si élastique.

C'est au théâtre que la neutralité — ou l'amoralité — de l'art se manifeste avec le plus d'effet. Byron disait : « Faites rire ou pleurer, mais jamais dormir. » La morale, en son humaine mission, n'a pas celle de faire rire ou pleurer. Le théâtre n'a pas celle de faire dormir. Laissons à l'un et à l'autre, chacun en son domaine, sa belle neutralité.

Une règle étroite de la moralité n'aboutirait qu'à nous tromper nous-mêmes sur l'égoïsme de notre intime hypocrisie morale. Elargie, elle nous rend appréciable une sensibilité qui, susceptible d'agir, nous mène à la pitié et à l'indulgence dans la pratique de la vie. Et ainsi l'art peut-il aboutir, par une voie différente, à réaliser dans la vie les préceptes des théoriciens moralistes.

Ch. Tenroc.

Notre Couverture

LOUISE BARTHÉ

de l'Opéra

Dotée par Dame Nature de toutes les grâces physiques les plus séduisantes, blonde comme l'or fascinant, harmonieuse comme une troublante succession d'accords de neuvième debussystes, Mme Louise Barthé devait réussir au théâtre, et elle y réussit à merveille.

Certes, son charme personnel contribue pour une part au succès qui, chaque jour, devient son plus immarcescible apanage; mais ce serait une large erreur, doublée d'une profonde injustice, de penser, fût-ce l'insont d'un battement d'aile, qu'en ce charme réside le créateur essentiel du sillage de goût si accusé qui l'enveloppe. Ses manières artistiques en doivent être tenues pour heureusement responsables, sa voix, d'une fraîcheur, d'une limpidité d'œillet capiteux diamanté de rosée, conduite avec un art d'une subtilité à faire envie au plus expert des chauffeurs de la musicalité d'une souplesse de fine écharpe de soie [illegible] bruissantes d'Euterpe, que [illegible] qui vibre en elle.

Mme Louise Barthé a un passé riche déjà d'une mission abondante de réussites parfaites; nous ne les dénombrerons pas, car, comme l'a dit Lotti, le passé n'est-ce pas ce quelque chose qui vit en nous, en nous tous en l'occurence ? Mieux vaut soulever d'une plume discrète la portière somptueuse de la saison de l'excellente cantatrice disant que, notamment, elle créera sur la scène de notre Académie Nationale de Musique un rôle humoristique dans le Prélude Féerique de M. André Bloch devant voir les feux de la rampe dans un avenir très prochain, qu'elle incarnera, également à l'Opéra, l'un des personnages de l'Ile désenchantée de M. Henry Février, qu'elle est engagée à Cannes pour y jouer Fleur de Pêcher de Mme C.-P. Simon, œuvre dont elle fut l'une des révélatrices, à la fin de l'an artistique écoulé, sur le plateau du monument Garnier, qu'elle... Oh! beaucoup de choses encore, toutes plus séduisantes les unes que les autres, et rien qu'à évoquer ces pures jouissances des lendemains, nos désirs s'envolent sur les ailes du rêve.

Georges Joanny.